

## DEC190698DR13

### **Décision portant nomination de M. Mickaël BLAISE aux fonctions de personne compétente en radioprotection de l'UMR9004 intitulée IRIM**

LE DIRECTEUR,

**Vu** le décret n°82-453 modifié du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

**Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** les articles R. 4451-103 et suivants du code du travail ;

**Vu** l'arrêté du 6 décembre 2013 relatif aux modalités de formation de la personne compétente en radioprotection et de certification des organismes de formation ;

**Vu** l'instruction n°122942DAJ du 1er décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

**Vu** la décision DEC161217DGDS du 16 décembre 2016 portant création de l'unité UMR9004, intitulée Institut de Recherche en Infectiologie de Montpellier (IRIM) dont le directeur est M. Jean-Michel MESNARD

**Vu** le certificat de formation de personne compétente en radioprotection niveau 2 dans le secteur industrie option : Rayons X - Sources radioactives scellées et non scellées délivré à M. Mickaël BLAISE le 24/02/2017 par RPC&S ;

**Vu** l'avis du comité, du conseil de laboratoire du 21/11/2018

#### **DECIDE :**

##### **Article 1er : Nomination**

M. Mickaël BLAISE, est nommé personne compétente en radioprotection pour une durée de 5 ans à compter du 21/11/2018;

##### **Article 2 : Missions**

M. Mickaël BLAISE exerce les missions prévues aux articles R. 4451-110 et suivants du code du travail.

##### **Article 3 : Communication obligatoire**

L'identité et les coordonnées de M. Mickaël BLAISE sont portées à la connaissance de chaque personnel qui pourrait intervenir en zone contrôlée ou en zone surveillée.

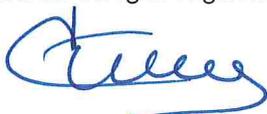
##### **Article 4 : Publication**

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Montpellier, le 14/02/2019

Le directeur d'unité  
Jean-Michel MESNARD

Visa du délégué régional du CNRS



Jérôme VITRE

